Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 29 (1903)
Heft: 23

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Divers.

Le concours pour le bâtiment d'école du Gambach, à Fribourg[1].

Rapport du Jury,

adressé au Conseil communal de la ville de Fribourg.

Monsieur le Syndic,
Messieurs les Conseillers,

Vous nous avez chargés d'examiner et de juger les projets qui vous sont parvenus pour le nouveau bâtiment scolaire des filles, à construire au Gambach, et nous avons l'honneur de vous adresser notre rapport sur ce concours.

Notre travail a été bien simplifié par le fait que la Direction de l'Edilité avait fait procéder, par le personnel de son bureau, à une vérification préalable de tous les projets présentés. Le nombre des salles a été vérifié, ainsi que les surfaces de celles-ci. A l'appui des rapports accompagnant chaque projet, le cube et le coût de tous les projets avaient également été vérifiés à l'avance.

Nous avons procédé, le lundi 26 octobre, à 10 heures du matin, à l'examen de ces projets, lesquels étaient exposés dans la grande salle de la maison d'école de la Neuveville.

Cinquante-cinq projets ont été présentés avant le délai fixé. A leur arrivée, ils ont été numérotés et ils portent les mottos ou signes suivants :

1. Generis femini. — 2. Ecolière assise (dessinée). — 3. Saxifraga. — 4. Baby. — 5. Ecusson fribourgeois. — 6. « Six situations. » — 7. Cercle blanc et noir divisé horizontalement. — 8. Sarine. — 9. Sud-Est I. — 10. Cigogne (dessinée). — 11. Fleur d'automne. — 12. Sept. 03. — 13. Orienté. — 15. Sans motto. — 16. Cercles entrelacés. — 17. Sud-Est II. — 18. Ecusson fribourgeois II. — 19. Voilà. — 20. Clair. — 21. Croissant noir. — 22. Rose blanche (dessinée). — 23. Croix dessinée. — 24. Duc de Zæhringen. — 25. Gruyère. — 26. Continuation. — 27. Armailli. — 28. Fleurs. — 29. Cible centre rouge. — 30. Fribourg. — 31. Père Girard. — 31a. P. P. — 32. Cible centre noir. — 33. F. — 34. Lumière I. — 35. Croix blanche dans un double cercle rouge. — 36. Chambard. — 37. 7. — 38. $3 \times 3 = 7$. — 39. O grand St-Nicolas. — 40. Education et Instruction. — 41. Sud-Est III. — 42. Branche de gui. — 43. 2 cercles noirs et bleus entrelacés. — 44. 2 cercles bleus avec une croix. — 45. Liauba. — 46. Lumière II. — 46a. Economie. — 47. Vive Marly. — 48. Marly. — 50. Père Girard II. — 51. Colonna. — 52. Air et lumière. — 53. Orientation S.-E.

Les projets nos 14 et 49 ont été retirés par leurs auteurs.

Une vision locale de l'emplacement sur lequel devait être disposée la nouvelle maison d'école nous a permis de constater que le futur bâtiment devait être placé dans la partie supérieure du terrain et parallèlement à la ligne A—B, comme d'ailleurs le programme le demandait. Cette disposition permettait de placer la plupart des salles de classe de façon qu'elles reçoivent la lumière du Sud-Est.

Tous les projets qui ont placé le bâtiment dans la partie inférieure du terrain ou dans un angle ont donc commis une faute qu'il était, pour beaucoup, facile de corriger.

Plusieurs projets ont prévu au rez-de-chaussée une loge pour le concierge, laquelle n'était pas demandée dans le programme. Nous estimons que la suppression de cette loge était une lacune du programme et qu'il est tout à fait rationnel d'avoir une chambre au rez-de-chaussée pour le concierge, alors que son appartement se trouve dans les combles.

Etant donné la situation des routes d'accès au futur bâtiment, les entrées pouvaient être aménagées à la face Sud-Est, avec accès depuis les deux rues montantes, ou sur les deux faces latérales, ou bien encore à la face postérieure.

Il ressort de ce concours que l'aménagement de la salle de dessin, mentionnée au programme sous lettre *j*, a été la grande difficulté pour plusieurs concurrents. Il s'agit ici d'une salle de dessin pour cours professionnels donnés à des jeunes filles et non d'une salle de dessin d'après la bosse. Il n'était donc pas nécessaire de chercher la lumière du Nord, et cette salle pouvait parfaitement bien être éclairée comme les autres salles de l'école. Plusieurs projets ont placé cette salle en annexe, du côté Nord-Ouest, ce qui rendait évidemment la construction plus coûteuse.

Conformément à l'article 10 du programme (dispositions générales) et aux ordres que vous nous avez donnés, nous avons écarté dans un premier tour tous les projets ne pouvant pas s'exécuter pour la somme prévue ou s'en écartant de plus du 5 %.

De ce fait, quelques projets d'une réelle valeur artistique et représentant une grande somme de travail n'ont pu être gardés. Il en est de même de quelques projets qui ne remplissaient pas les conditions du programme ou qui présentaient des défauts sérieux de conception et de construction, que nous avons écartés dans ce premier tour.

Ce sont les projets suivants : Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 12, 15, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 26, 29, 31, 31a, 32, 34, 35, 37, 39, 43, 44, 48, 50, 51, 52, 53.

Après un deuxième tour, le Jury a encore écarté les 11 projets suivants :

No 11. « Fleur d'automne ».

Beau projet, bien présenté. Les entrées sont bien disposées, mais le vestibule est trop étroit ; il y aurait conflit entre les élèves qui sortent du rez-de-chaussée et ceux qui descendent des étages supérieurs. Les salles d'école sont bien orientées, mais elles sont trop carrées. Les fenêtres des W.-C. sont trop accentuées dans la façade postérieure. Il en est de même des escaliers, qui sont trop apparents dans cette même façade et lui donnent un vilain aspect. A la façade principale, la disposition de la fenêtre du cabinet d'essayage n'est pas heureuse.

No 13. « Orienté ».

Ici aussi les salles d'école sont trop carrées. Le bâtiment est trop long. La façade Sud-Est est bonne, mais la façade Nord-Ouest n'est pas tranquille ; il y a trop de motifs différents.

No 16. « Cercles entrelacés ».

Le plan est également trop long ; la distribution intérieure présente plusieurs murs qui sont en porte-à-faux. La façade est d'un assez joli effet, mais la proportion des fenêtres n'est pas bonne.

No 25. « Gruyère ».

Les salles sont bien orientées, mais elles sont trop profondes et trop carrées. Les façades sont peu intéressantes. Le cube du bâtiment est trop élevé.

No 27. « Armailli ».

Beau projet, mais trop coûteux. Les façades sont d'un joli effet et bien dessinées. Les salles sont bien orientées ; la salle de dessin est construite en annexe au rez-de-chaussée et aurait été plus avantageusement placée à l'intérieur du bâtiment,

[1] Voir No du 25 novembre 1903, page 298.

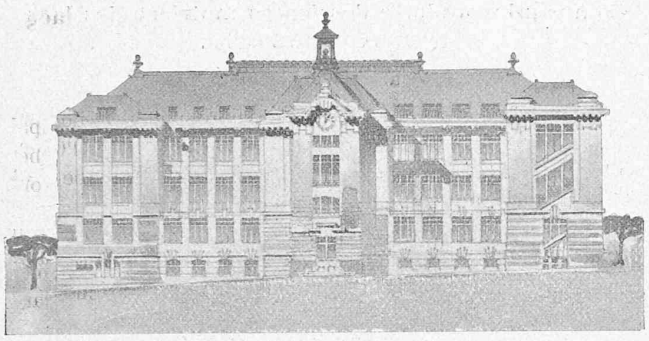

Façade Nord-Ouest.

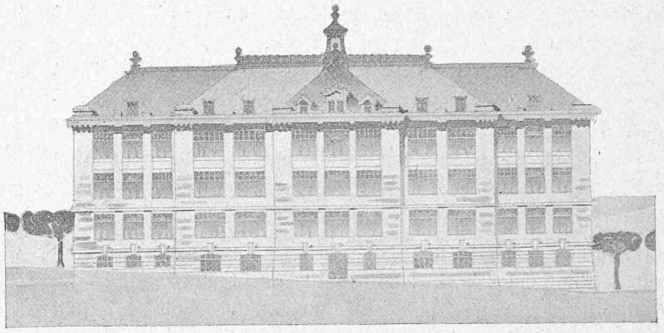

Façade Sud-Est.

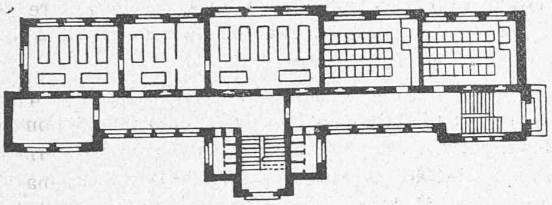

Rez-de-chaussée.

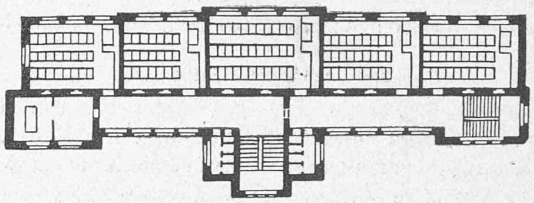

Premier étage.

IIIme Prix : Projet **« Branche de gui ».** — M. Ulysse DEBÉLY, architecte, à Cernier.

CONCOURS POUR LE BATIMENT D'ECOLE DU GAMBACH, A FRIBOURG.

No 28. « Fleurs ».

Plan très concentré, mais il y a trop de salles au Sud-Ouest. Les façades principales et latérales sont bien conçues ; par contre, la façade Nord-Ouest, située le long d'une artère importante, est beaucoup moins étudiée.

No 38. « 3 × 3 = 7 ».

Ce projet a un plan symétrique très concentré. La salle de couture a une mauvaise forme. Les corridors sont insuffisamment éclairés. Les façades n'ont rien de remarquable.

No 40. « Education et Instruction ».

Ce projet place trop de salles au Nord-Est et au Sud-Ouest. La salle de dessin est trop grande, les W.-C. sont insuffisants. La variante est moins bonne que le projet. Les façades principales sont banales, la façade postérieure est mauvaise.

No 46. « Lumière II ».

Plan trop décousu, présentant de fortes saillies dans tous les sens. Les W.-C. sont trop étroits et insuffisamment éclairés. Il y a trop de salles au Sud-Ouest et à l'Ouest. Les salles d'école ont de bonnes proportions et sont bien éclairées. Il est regrettable que l'auteur de ce projet ait exhaussé l'avant-corps de la face Sud, étant donné son peu de longueur. La disposition des fenêtres à la face Nord-Ouest n'est pas heureuse.

No 46a. « Economie ».

Probablement du même auteur que le précédent projet. Le plan est une variante du No 46. Les W.-C. sont plus larges et mieux éclairés. Les saillies du plan sont moins grandes, mais l'orientation des salles n'est pas bonne. Le plan est ici encore trop décousu.

La variante du 1er étage place également deux salles de classe recevant leur jour du Nord-Ouest. Les façades sont monotones.

No 47. « Vive Marly ».

Projet avec plan trop allongé et par conséquent trop coûteux. La disposition de la salle de dessin en annexe est également trop coûteuse. Les salles d'école sont trop carrées. La disposition des fenêtres des W.-C. n'est pas recommandable. Les façades sont longues et ennuyeuses.

Après élimination de ces projets, il restait, pour le troisième tour, les huits projets suivants : Nos 17, 18, 30, 33, 36, 41, 42, 45.

No 17. « Sud-Est II. ».

Plan bien conçu, présentant une disposition symétrique. L'aménagement de la salle de repassage au 1er étage, accessible depuis la salle du cours de coupe au 2me étage, alors que les ateliers de couture et de lingerie se trouvent à cet étage, n'est pas admissible. Les façades sont moins bonnes que le plan ; elles sont longues et ennuyeuses.

No 18. « Ecusson Fribourg I »

Plan très concentré. Les W.-C. sont trop étroits, mais ce défaut pourrait être facilement remédié en déplaçant un peu les escaliers. La façade principale Sud-Est présente des défauts de construction qui ont forcé le Jury d'écarter ce projet. Les meneaux des fenêtres du 1er étage sont en porte-à-faux sur le vide des fenêtres du rez-de-chaussée. De plus, l'auteur de ce projet place le bâtiment dans la partie inférieure du terrain, ce qui est inadmissible.

No 30. « Fribourg. »

Ce projet place trop de salles du côté Sud et ces salles sont insuffisamment éclairées. Les façades, par contre, sont très remarquables et fort bien dessinées.

No 33. « F. »

Beau projet. Plan très concentré et salles bien orientées. La colonne de la salle de repassage pourrait être supprimée, le refend qu'elle supporte pouvant parfaitement bien être remplacé par un galandage.

Les façades ont du caractère, présentent une heureuse silhouette et sont bien rendues. La situation du bâtiment est bonne.

No 36. « Chambard. »

Projet rendu d'une façon très originale. Les entrées sont bien disposées, mais il y a trop de salles au Nord-Est. Les

corridors ne sont pas suffisamment spacieux. Le bâtiment est placé dans la partie inférieure du terrain.

Les façades sont intéressantes, sauf celle Sud-Est, où il est regrettable que l'auteur ait dû supprimer les fenêtres de l'avant-corps, ce d'autant plus que tout le reste de la façade est symétrique par rapport à l'axe du bâtiment. Cette disposition rend la façade boiteuse.

N° 41. « Sud-Est III. »

Ce projet présente un plan très concentré avec corridors larges et bien éclairés. Les salles sont aussi bien orientées. Le cabinet d'essayage ne serait pas suffisamment éclairé tel qu'il est disposé et il devrait avoir une entrée indépendante.

Ce sont deux défauts qu'il serait facile de corriger. Les W.-C. placés en verrues sur la face Nord-Ouest sont trop peu spacieux, mais ils pourraient facilement être agrandis.

Les façades sont bien conçues, d'une architecture simple et gracieuse.

N° 42. « Branche de gui » [dessinée].

La disposition du plan est bonne. Les salles sont bien orientées, avec escaliers et corridors bien éclairés. Les W.-C. ne sont pas assez spacieux et pas en nombre suffisant (défaut qui pourrait facilement se corriger). En plan, la face Sud-Est présente trop de décrochements, mais ce défaut est moins visible en façade. L'emplacement du bâtiment n'est pas bien choisi ; il faut le placer dans la partie supérieure et non au milieu, comme le prévoit ce projet. Les façades sont originales et d'une architecture française.

N° 45. « Liauba. »

Le plan est très resserré et présente une disposition symétrique. Il y a trop de classes qui reçoivent leur lumière du Sud-Ouest. Les deux vestibules d'entrée occupent trop de place. La façade Sud-Est est bien étudiée ; par contre, la façade Nord-Ouest est peu tranquille avec ses saillies et ses fenêtres placées à des niveaux différents.

Après un nouvel examen de ces huit derniers projets, le Jury décide de décerner les prix suivants :

Un premier prix de fr. 700 ou projet N° 33, motto « F ».

Un deuxième prix de fr. 500 au projet N° 41, motto « Sud-Est III ».

Un troisième prix de fr. 300 au projet N° 42, motto « Branche de gui ».

De plus, il est délivré des mentions honorables aux projets N°s 17, 18, 30, 36 et 45.

Dans sa séance du 27 octobre dernier, le Conseil communal de la ville de Fribourg a ouvert les plis cachetés accompagnant les trois projets primés ;

Le projet « F » a pour auteur :
M. Henri Meyer, architecte, à Lausanne.

Le projet « Sud-Est III » a pour auteur :
MM. Alex. Camoletti et H. Baudin, architectes, à Genève.

Le projet « Branche de gui » a pour auteur :
M. Ulysse Debély, architecte, à Cernier (Neuchâtel).

En vous remerciant du mandat que vous nous avez confié, nous vous présentons, Monsieur le Syndic et Messieurs les conseillers, l'assurance de notre haute considération.

AD. TIÈCHE, architecte.
BEZENCENET, architecte.
L. HERTLING, architecte.

Compagnie vaudoise des forces motrices des lacs de Joux et de l'Orbe.

Visite d'inauguration.

Les installations hydrauliques et électriques de la Compagnie vaudoise des forces motrices des lacs de Joux et de l'Orbe, au lac de Joux et à l'usine de La Dernier, près Vallorbe, ont été inaugurées le 1er décembre dernier.

Le but de ces installations est la régularisation du niveau des lacs et l'utilisation de ceux-ci comme source de force motrice pour l'éclairage et la distribution d'énergie électrique dans la région.

Les travaux, étudiés et dirigés par M. Palaz, ont été commencés il y a 18 mois environ. L'usine alimentait, le jour de l'inauguration, l'éclairage électrique de 30 localités du canton.

A la visite d'inauguration avaient été invitées, entre autres, les autorités du canton et des communes comprises dans le champ d'activité de la Compagnie.

Les invités, conduits au Pont par un train spécial qui avait été mis depuis Lausanne à leur disposition par la Compagnie de Joux, ont visité la prise d'eau et l'usine de La Dernier, où un banquet de 300 couverts a été servi dans la salle des machines.

Au dessert, M. L. Decoppet, président du Conseil d'administration, rappelle les origines et le but de l'entreprise, et souhaite aux invités la bienvenue. M. A. Palaz décrit ensuite les travaux exécutés et expose le programme de développement des installations.

Celles-ci devant être l'objet d'une description complète, qui sera publiée prochainement dans le *Bulletin Technique*, nous ne nous étendrons pas davantage aujourd'hui sur ce sujet.

P. H.

Tunnel du Simplon.

Etat des travaux au mois de novembre 1903.

Longueur du tunnel : 19 730 m.

		Côté Nord Brigue	Côté Sud Iselle	Total
Galerie d'avancement.				
1. Longueur à fin octobre 1903	m.	10064	7437	17501
2. Progrès mensuel	»	80	174	254
3. Total à fin novembre 1903 . .	»	10144	7611	17755
Ouvriers.				
Hors du Tunnel.				
4. Total des journées	n.	13960	14658	28618
5. Moyenne journalière	»	465	488	953
Dans le Tunnel.				
6. Total des journées	»	31840	37003	68843
7. Moyenne journalière	»	1242	1329	2571
8. Effectif maximal travaillant simultanément	»	497	532	1029
Ensemble des chantiers.				
9. Total des journées	»	45800	51661	97461
10. Moyenne journalière	»	1707	1817	3524
Animaux de trait.				
11. Moyenne journalière	»	—	8	8

Renseignements divers.

Côté Nord. — La galerie d'avancement a traversé les schistes calcaires. — Le progrès moyen de la perforation mécanique a été de 3m,81 par jour de travail. La perforation mécanique a été suspendue pendant 216 h. par suite de la rencontre d'une source d'eau chaude. — Les eaux provenant du tunnel ont comporté 125 l.-s.

Côté Sud. — La galerie d'avancement a traversé les micaschistes avec des veines de quartz. Le progrès moyen de la perforation mécanique a été de 5m,80 par jour de travail. — Les eaux provenant du tunnel ont comporté 850 l.-s.